

ÉTAPES DU PROCESSUS D'ACCREDITATION

POUR DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL RÉGULIÈRE POUR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ

- Le processus d'accréditation pour devenir famille d'accueil est une démarche d'évaluation comprenant plusieurs étapes qui se déroule durant plusieurs mois. Il conduit à la décision de conclure, ou non, une entente contractuelle à titre de famille d'accueil avec, vous si la demande est individuelle, ou avec vous et votre partenaire, s'il s'agit d'une demande conjointe de couple.
- Après les étapes 1, 2 et 3, votre situation fera l'objet d'une analyse clinique (identifiée ci-dessous avec le ?) à la suite de laquelle il sera décidé de **poursuivre** le processus d'accréditation ou bien de **fermer** votre dossier si vous ne répondez pas au profil recherché.
- Vous trouverez tous les documents dont il est mention sur www.ciiss-lanaudière.gouv.qc.ca

